

L'EMERGENCE DE LA PROTECTION SOCIALE

- XII^{ème} siècle** —● Instauration par Les Rôles *ou Jugements* d'Oléron, à l'initiative d'Aliénor d'Aquitaine, du premier régime de soins et d'indemnisation au profit des marins accidentés.

- 1604** —● Prise en charge des soins aux mineurs blessés pendant leur travail dans les mines du Royaume décidée par Henri IV.
- 1673** —● Création du premier régime de retraite au profit des marins de la Royale par Colbert sous le règne de Louis XIV.

- 1791** —● Suppression des corporations et interdictions des groupements professionnels (Loi Le Chapelier).
- 1793** —● Reconnaissance à chacun du droit à l'assistance et à la protection sociale par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

- 1852** —● Autorisation de création des sociétés de secours mutuels placées sous le contrôle de l'Etat.
- 1881-1889** —● Création en Allemagne du premier système complet d'assurances sociales à l'initiative du Chancelier Bismarck.
- 1893** —● Création de l'assistance médicale gratuite pour les plus démunis.
- 1898** —● . Reconnaissance de la responsabilité de l'employeur en cas d'accidents du travail et indemnisation forfaitaire des salariés.
. Charte de la Mutualité émancipant les sociétés de secours mutuels de la tutelle de l'Etat.

- 1910** —● Création du premier système de retraite ouvrière et paysanne (R.O.P.).
- 1920** —● Création du Ministère de l'hygiène publique.
- 1928-1930** —● Création au bénéfice des salariés de l'industrie et du commerce du premier système complet et obligatoire d'assurances sociales.
- 1932** —● Création au profit des salariés de l'industrie et du commerce du premier système obligatoire de sursalaire familial financé par les employeurs.
- 1939** —● Le Code de la famille reconnaît le droit aux allocations familiales pour l'ensemble de la population active.
- 1942** —● Rapport Beveridge à l'origine du système de protection sociale anglais.

LA NAISSANCE DE LA SECURITE SOCIALE

- 1944** — Proposition par le Conseil National de la Résistance d'un « plan complet de sécurité sociale visant à assurer, à tous les citoyens, des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail ».
- 1945** — .Institution du régime général de la Sécurité sociale par les ordonnances du 4 et 19 octobre.
.Maintien d'un régime séparé pour les salariés agricoles et les salariés sous statut (régimes spéciaux).
- 1946** — .Reconnaissance par le préambule de la Constitution de la IV^{ème} République du droit de tous à la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs.
.Bénéfice des prestations familiales à la quasi-totalité de la population.

LES EVOLUTIONS DU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE FRANÇAIS

- 1947** — Accords collectifs interprofessionnels créant les régimes de retraite complémentaire des cadres (AGIRC).
- 1948** — Instauration de trois régimes spécifiques de retraite pour les professions non-salariés non agricoles (artisans, professions industrielles et commerciales, professions libérales).
- 1952** — Création du régime d'assurance vieillesse obligatoire des exploitants agricoles, géré par la Mutualité sociale agricole (MSA).
- 1956** — Création du Fonds National de Solidarité (FNS).
- 1958** — .Réaffirmation par le préambule de la Constitution des droits sociaux de l'Homme.
.Instauration du ticket-modérateur.
- 1961** — .Création du régime autonome d'assurance maladie-maternité-invalidité obligatoire des exploitants agricoles.
.Création du régime de retraite obligatoire des salariés non-cadres (ARRCO).

- 1966** ● .Création du régime autonome d'assurance maladie maternité pour les non-salariés non agricoles, géré par la CANAM (Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes).
.Création du régime d'assurance obligatoire des exploitants agricoles contre les accidents du travail, les maladies professionnelles et les accidents de la vie privée.
- 1967** ● .Réorganisation du régime général de la Sécurité sociale en trois branches gérées par trois caisses nationales : CNAMTS, CNAF, CNAVTS.
.Création de l'ACOSS pour gérer la trésorerie commune du régime général.
- 1968** ● Création du service médical de l'assurance maladie.
- 1972** ● .Alignement du profil des assurances vieillesse des commerçants et artisans sur celui du régime général.
.Institution de la protection obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail.
- 1974** ● .Harmonisation progressive des régimes légaux « de base ».
.Généralisation par l'intégration progressive à l'un ou l'autre de ces régimes de tous les français non encore affiliés.
.Compensation inter-régimes.
- 1975** ● Généralisation à l'ensemble de la population active de l'assurance vieillesse obligatoire.
- 1978** ● .Création de l'assurance personnelle pour les personnes ne bénéficiant d'aucune protection sociale (loi de généralisation).
.Extension à l'ensemble de la population résidente des prestations familiales.
- 1982** ● Réforme des retraites : l'âge légal de la retraite passe de 65 à 60 ans.
- 1983** ● Mise en place du forfait journalier hospitalier à la charge des assurés sociaux.
- 1988** ● Création du Revenu minimum d'insertion (RMI).
- 1990** ● Instauration de la contribution sociale généralisée (CSG).
- 1993** ● Réforme des retraites : allongement de la durée d'assurance, prise en charge par la solidarité nationale du financement de prestations non contributives.

- 1996** ● .Création de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) affectée à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES).
.Instauration des lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS)
.Mise en œuvre d'une politique de contractualisation entre les pouvoirs publics et les gestionnaires des différentes branches de la Sécurité sociale : COG (convention d'objectifs et de gestion)
- 1997** ● Mise en place de la carte Vitale.
- 1999** ● Création de la Couverture Maladie Universelle (CMU).
- 2003** ● Réforme des retraites : harmonisation progressive de la durée d'assurance entre les différents régimes, dispositif de retraite anticipée pour les carrières longues.
- 2004** ● Réforme de l'assurance maladie : création du médecin traitant, du dossier médical personnel, réforme de la gouvernance de l'assurance maladie et du système de santé, promotion des médicaments génériques, aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire, responsabilisation des assurés sociaux par la création d'un forfait de 1 euro par acte médical et de biologie.
- 2006** ● Mise en place du Régime social des Indépendants (RSI) regroupant les régimes d'assurance maladie des professions libérales, des industriels, des artisans et des commerçants ainsi que les régimes d'assurance vieillesse des industriels, des artisans et des commerçants.
- 2007** ● Mise à la charge des assurés sociaux d'une franchise médicale pour les frais remboursés par l'Assurance maladie sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires (plafond annuel de 50 €).
- 2008** ● Généralisation du Revenu de Solidarité Active (RSA) et réforme des politiques d'insertion.
- 2009** ● Réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) : création des Agences Régionales de Santé (ARS), modification des missions des CRAM qui deviennent CARSAT.
- 2010** ● .Réforme des retraites : report à 62 ans de l'âge légal de la retraite et à 67 ans pour le service de la retraite à taux plein.
.Réforme du pilotage de l'ONDAM :
.Réforme de la dette sociale.
- 2016** ● Mise en place de la Protection Universelle MALadie (PUMA)
- 2017** ● Projet de loi de modernisation de notre système de santé.